



AG du 18 Juin 2021

## RAPPORT FINANCIER ANNEE CIVILE 2020

### I. ÉTAT DES COMPTES

#### a. Chiffre d'affaire : cotisation et adhésions et comparaison années précédentes

	2020	2019	2018
TOTAL COTISATIONS	199 060 €	226 150 €	226 865 €
TOTAL ADHESION	10 220 €	11 075 €	12 455 €

Une baisse naturelle des cotisations et adhésions liée à la baisse du nombre d'adhérents (de 365 fin 2020 à 335 fin 2021) et du nombre de prestations souscrites par ceux qui en cumulaient plusieurs. (i.e. seulement 15 adultes en cursus instrument + orchestre cette année contre 33 l'an dernier)

Coût du COVID pour les Ateliers : estimation ~15% du volume horaire et ~20% du nombre d'adhérents

#### b. Nombre de salariés au 1er septembre 2020

##### i. Administratif

- 1 salariée administratif au 1<sup>er</sup> septembre 2020 à temps plein après le départ de Françoise (Juin 2020, contrat de 31h)
- 1 jeune volontaire en service civique 24h /semaine de septembre à mars, puis engagée en CDD 8h/semaine d'avril à juin pour finir l'année. Coût du service civique pour l'année : 52,50€. Coût du CDD en 2021 : 1600€ TTC
- Coût FGA Conseil (Experte comptable) : 8 275€ pour 6 mois (juin  décembre)

## ii. CDI / CDD

- 5 animateurs-techniciens en CDD (1 reste en CDD en principe – La Prairie, 1 passe en CDI, 3 départs)
- 16 animateurs-techniciens en CDI
- Au total : 6,95 (7) ETP (équivalents temps plein)

## iii. Total masse salariale 2020

	2020	2019	2018
TOTAL MASSE SALARIALE*	213 673€	268 954 €	271 322 €

\* hors salaires Prairie qui sont financés par l'AEN La Prairie

- Une baisse mécanique de la masse salariale, puisque celle-ci est liée au nombre d'heures de cours dispensées et donc d'adhérents.
- Baisse aussi liée au départ à la retraite de Françoise au 30 juin 2020.

## II. TARIFS

Rentrée 2019 : Augmentation de 3% de toutes les cotisations

Rentrée 2020 : Maintien de tous les tarifs pour compenser l'année tronquée par le COVID

Rentrée 2021 : À débattre en CA

## III. COMPTES FINANCIERS 2020

### a. Déficit – bénéfices

L'année se termine sur un bénéfice artificiel de 11 993€, sachant que nous avons en plus provisionné 16 000€ au titre des provisions pour risques juridiques.

### b. Écarts significatifs

Négatif :

Avoirs COVID sur l'année 2019-2020 = -14 414€

Remboursements 1<sup>er</sup> Trim 2020 – 2021 = - 6 491€ + ±1000 € (stage de rattrapage annulé)

Maintiens de salaire et CP : - ±13 000 €

Positif : versements d'aides COVID :

Toulouse Métropole : + 15 220 €

Conseil Départemental Haute Garonne : + 6 000 € (versés en 2021)

Activité Partielle : + 34 170 (en 2020)

URSSAF : 15 516€ de déduction de cotisation sociales en 2020 (et ± 27 K€ en 2021)

**c. Réserves**

2020	2019	2018
66 090 €	54 097 €	60 971 €

**d. Investissements**

Pas de gros achats, donc le matériel actuel est toujours totalement amorti. Toutefois, le résultat exceptionnel de l'exercice nous permet d'envisager quelques investissements pour 2021.